

Paris, ce dimanche 9 mai 2021

Monsieur Yvan Gradis

Cher Monsieur,

Je me réveille ce matin comme je me suis endormie hier, encore blessée par la violence qui nous a été faite, à vous, homme de culture et de talent, comme à nous tous, vulgaires auditeurs-spectateurs, sortis du tout-venant des promeneurs parisiens par cette belle après-midi de printemps.

Je cherche à comprendre. Je réfléchis. Je me demande au nom de quel principe, de quelle loi, de quelle vérité on vous a interrompu brutalement, hier, au milieu d'un texte que vous étiez en train de nous dire et que nous étions en train, nous, spectateurs béats et naïfs, d'écouter.

Sans égard ni pour vous, ni pour nous, ni pour la poésie qui a été, par l'intervention des représentants de la mairie de Paris, arrêtée, abîmée, détruite.

Peut-être attendre la fin de votre texte, vous octroyer une minute supplémentaire, aurait été vous donner trop de considération et accorder à la poésie trop de respect ?

Il était clair qu'il fallait impérativement vous faire taire. On nous a tous chassés. Pourquoi ?

Je ne comprends toujours pas les propos qui auraient été ceux des employés de la mairie rapportés par la dame qui est restée la dernière parmi le petit groupe d'auditeurs que nous étions. « Il y a des gens qui paient pour ça », auraient-ils dit comme justificatif de leur intervention. « Il y a des gens » : qui ? qui paient quoi ? à qui ? pour quoi ? Je cherche à comprendre.

Les représentants officiels de la mairie avaient-ils le droit d'aller à l'encontre d'une autorisation officielle donnée par la mairie (et que vous leur avez remise de votre propre chef après l'avoir sortie de votre poche) ? Je cherche à comprendre.

Un reproche personnel peut-il vous être adressé ? Vous ne donnez aucun point de vue personnel, vous dites simplement, exclusivement, des textes empruntés au patrimoine national, intellectuel, enseigné dans toutes les écoles, primaires, secondaires, supérieures. Et, selon les normes de la littérature – et de la pédagogie –, vous donnez le nom de chaque auteur. Que pourraient critiquer nos ministres de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur ? Sans doute vous donneraient-ils, s'ils vous connaissaient, de vibrantes félicitations. Alors je cherche à comprendre.

Ce public auquel j'appartenais hier était intéressant, émouvant par sa diversité et son intérêt pour tous les textes que vous disiez. J'ai aimé les trois collégiennes qui vous ont demandé le Nerval qu'elles avaient étudié en classe, j'ai été surprise par la demande du monsieur qui vous a demandé « La Lorelei » que vous lui avez offerte en allemand. Superbe prestation. J'ai été fascinée par l'intérêt que vous ont donné les lycéens quand vous leur avez dit du Rimbaud et du Verlaine. Et le vieux monsieur, qui, à mes côtés, récitait en même temps que vous Baudelaire et Victor Hugo, m'a terriblement émue. Vous avez donné à tous beaucoup de plaisir. Que peut-on vous reprocher ? Je cherche à comprendre.

Vous acceptez les conditions du plein-air, disant les textes devant un public qui vient spontanément et s'arrête spontanément pour vous entendre. Le plus grand nombre, indifférent passe son chemin. Le mouvement du public, très mobile à chaque instant, témoigne de la totale liberté de chacun. Les uns s'arrêtent, les autres partent. Que peut-on vous reprocher ? Je cherche à comprendre.

Vous acceptez les conditions du plein air, dans un jardin ouvert à tous, avec le bruit incessant du portillon qui grince, des enfants qui parfois chahutent bruyamment autour de la fontaine voisine, avec le ballon qui vient taper dans vos jambes et le chien qui aboie. Vous rendez le ballon avec le sourire et profitez du bruit du portillon pour dire avec plus d'intensité « La Ballade des pendus » que vous nous offrez. Cette empathie avec le public, cette permanente communication, ce sympathique et libre partage est à la vérité fort plaisant. Peut-on vous le reprocher ? Je cherche à comprendre.

Vous nous récitez des textes durant plusieurs heures, vous captez un public libre et passionné, sans rien demander en retour. Vous le mentionnez clairement, explicitement, sur vos messages et sur les papiers qui nous sont gratuitement offerts. Votre prestation est totalement gratuite. Vous ne demandez rien. Que peut-on vous reprocher ? Je cherche à comprendre.

Vous êtes comédien, vous connaissez les lourdes charges qui incombent à une troupe, vous savez aussi ce qu'est un public captif qui a payé sa place dans une salle de théâtre. Les attentes sont autres. Les prestations totalement différentes. Hier, vous vous placiez en plein air dans une situation bien distincte et sans comparaison possible. L'ensemble de vos auditeurs dans un jardin public sait faire la différence. Vous étiez, hier, – j'espère que vous ne m'en voudrez pas pour cette appellation, – non plus un comédien mais un baladin. Semblable à la chanteuse qui nous donne du Piaf, parfois, aux grilles du Luxembourg, au violoniste qui s'installe sur le trottoir, à l'accordéoniste qui nous amuse au milieu des passants affairés et pressés. À vous, baladin parmi d'autres, que peut-on reprocher ? Je cherche à comprendre.

Votre prestation est un magnifique cadeau à la foule indistincte. Nous sommes nombreux à apprécier ce moment libre de partage, d'émotion, de culture, de poésie. Merci.

Quand vous nous dites les textes, nous savons, nous, respecter votre travail et la poésie que vous nous offrez, et pour cela nous ne pouvons pas vous dire explicitement merci. Ce serait interrompre, abîmer le moment d'émotion et de partage. Nous vous donnons parfois une pièce, un petit billet, geste spontané et sincère qui veut dire merci. Nous le faisons avec vous comme avec l'accordéoniste ou le musicien qui nous a un instant enchantés. Serait-ce mal pour vous puisque c'est communément accepté pour les autres ? Que peut-on nous reprocher ?

Je fais partie de ce public généreux, aimant le partage et la poésie, appréciant la gratuité de votre prestation et le talent que vous y mettez. Que peut-on me reprocher ? Je cherche à comprendre.

Avec toute ma considération et mon total soutien,

Hélène Dumarty

Créatrice de l'École normale supérieure à Tunis

Créatrice du Département de lettres françaises à
l'université des Émirats arabes unis (en vue de la création de la Sorbonne Abu Dhabi)